

La Turquie constitutionnelle

Christian Rakovsky

Source : «Les Documents du Progrès», vol. 2, n° 9, septembre 1908, pp. 830-837. Notes MIA.

La dernière forteresse de l'absolutisme et de la théocratie en Europe s'est rendue. La Turquie à son tour devient un État constitutionnel. L'historique des événements est connu. Vers la moitié de juillet le télégraphe répandait aux quatre coins du monde l'étrange nouvelle qu'un officier turc, Niazi effendi, s'enfuyait dans les montagnes de Monastir en compagnie d'une centaine de militaires et de civils. Dans ce pays où, au-dessus du pouvoir fictif du sultan, fonctionnait celui des Rois des montagnes et de leurs bandes, cette aventure n'avait de particulier que la qualité et la nationalité de son auteur. Les Jeunes-Turcs¹ allaient-ils, se demandait tout le monde – à l'instar des révolutionnaires bulgares, grecs et autres – faire aux autorités turques une lutte de guérillas ou sommes-nous au contraire en présence d'un fait isolé sans importance aucune ? Les événements nous démontrèrent bientôt que ce que nous voyions était plus qu'une mutinerie : la Turquie entrait en pleine révolution. Le geste de Niazi effendi trahissait une conspiration qu'un incident fortuit, inconnu jusqu'à présent, fit éclater avant le terme fixé.

Le fait le plus important de la révolution c'est, après l'exploit de Niazi effendi, la capture par ce dernier du maréchal Osman pacha, envoyé de Constantinople pour réprimer le mouvement. Cette nuit-là même, c'est-à-dire le 24 juillet, le sultan prévenu par Hilmi pacha, le commissaire général de Macédoine, que les corps d'armée de cette province faisaient cause commune avec les insurgés, s'empressa à annoncer le rétablissement de la Constitution de 1876.

Dès ce moment, le mouvement jeune-turc, de révolutionnaire devint légal et gouvernemental. Il a obtenu l'abrogation de la censure, l'amnistie générale et enfin, comme garantie de la sincérité des intentions du sultan, le remplacement du Grand-vizir² Saïd pacha par Kiamil pacha, considéré comme représentant une tendance plus libérale. Des changements analogues se sont produits dans le ministère et dans la haute administration. Pendant ces événements l'attitude de la camarilla était la plus piteuse. Tout en cherchant à provoquer une contre-révolution – témoin la mutinerie loyaliste des soldats d'Andrinople – tous ces Izzet bey, le premier secrétaire du sultan, le personnage le plus influent, Munir pacha, ambassadeurs et organisateurs de l'espionnage à l'étranger, se sont convertis subitement au constitutionnalisme le plus pur. Ceci n'est pas étonnant, car le sultan lui-même s'est empressé de déclarer qu'il a toujours été admirateur de la Constitution et que c'est seulement à la suite d'intrigues de gens malintentionnés qu'il faisait emprisonner et étrangler ses défenseurs.

1. Jeunes Turcs ; nom donné en Europe aux membres d'« Union et Progrès », le parti de la bourgeoisie turque fondé en 1889 à Constantinople. Les Jeunes Turcs aspiraient à limiter le pouvoir absolu du Sultan et à transformer l'empire féodal en une monarchie constitutionnelle bourgeoise. En 1908-1909, une révolution éclate, à partir de la mutinerie d'unités de l'armée dirigées par des officiers Jeunes Turcs, forçant le Sultan Abdul Hamid II à rétablir la Constitution parlementaire de 1876 qui avait été abolie en 1878. Le nouveau Parlement inaugura ses sessions à la fin 1908.

2. Grand Vizir : chef du gouvernement de l'empire Ottoman.

À présent il ne se passe pas un jour sans que les journaux nous apportent une preuve du zèle constitutionnaliste du sultan. Dans son désir de plaire aux Jeunes-Turcs il est allé jusqu'à proposer sa candidature à la présidence d'honneur du comité « L'Union et le Progrès » et d'ordonner lui-même la frappe d'une médaille commémorant la proclamation de la liberté, de l'égalité et de la fraternité.

Ce prosélytisme subit n'est ni l'effet d'un calcul qui serait trop grossier pour tromper quelqu'un, ni la preuve de la force des Jeunes-Turcs : il démontre plutôt l'état de dépression psychique dans lequel se trouve le sultan.

Atteint par la folie héréditaire morbide dont son frère aîné est mort, affaibli par le surmenage et surtout par une maladie de la vessie, Abdul Hamid est actuellement plus que jamais sujet à des obsessions. Il est hanté de cette chose dont durant trente-deux ans la presse turque a soigneusement évité de prononcer le nom : le régicide. On sait que tous les assassinats d'hommes d'État étrangers ont été annoncés au peuple turc comme dus à des accidents ou à des maladies. Il est compréhensible donc que se voyant complètement délaissé par l'armée et par ses partisans, le sultan Abdul Hamid cherche, par des platitudes mal déguisées, à gagner la confiance des Jeunes-Turcs tout en empêchant que les concessions constitutionnelles dépassent certaine limite. Ainsi, dans le *Hati-Houmayoun*³ récent par lequel il rétablissait solennellement la Constitution, Abdul Amid conservait pour lui le privilège de nommer directement non-seulement le Grand-vizir et le *Cheik-ul-islam* (le chef religieux des musulmans) mais encore les ministres de la guerre et de la marine. Les protestations unanimes que cette mesure provoqua déterminèrent la chute de Saïd pacha.

Pour compléter le bilan de la révolution turque, ajoutons que des élections législatives ont été fixées pour le mois de novembre. Le Parlement, conformément à la Constitution de 1876, sera composé de deux Chambres : le Sénat, dont les membres sont désignés par le sultan, et la chambre des députés, élue au suffrage indirect.

Le contentement produit par les événements de Constantinople fut général, au moins en apparence. Mais le résultat le plus remarquable, c'est le désarmement des bandes en Macédoine. Ce à quoi n'ont pu aboutir trois corps d'armée a été réalisé en vingt-quatre heures par le rétablissement de la Constitution. Et c'était sans doute un beau témoignage de l'effet pacificateur de la liberté que le spectacle de ces innombrables bandes bulgares, grecques et serbes qui, l'une après l'autre, quittèrent volontairement les montagnes, où elles s'exterminaient mutuellement jusqu'alors, et descendirent dans les villes pour danser ensemble, au milieu des applaudissements d'une foule bariolée, « la danse fraternelle ».

La révolution turque, si elle continue la même marche triomphale, aura des conséquences non moins favorables pour la paix dans les Balkans et, en général, pour celle de l'Europe entière. Les convoitises qu'un héritage considéré jusqu'à présent comme très proche, suscitait, seront apaisées quand on verra que la Turquie, loin de disparaître, se fortifie, au contraire, en progressant. Pour la Turquie elle-même, qui est actuellement le plus militariste des États, le régime constitutionnel aura les conséquences les plus favorables autant sous le rapport financier et politique que sous le rapport économique et social. Avec l'anarchie qui dominait, avec la toute-puissance du pot - de-vin, avec l'existence des capitulations qui, en soustrayant les étrangers à la juridiction des tribunaux locaux, font de tous les filous cosmopolites des personnages presque inviolables, aucune industrie et aucune vie économique normale n'est possible.

Pourtant la Turquie, étendue sur les deux continents⁴, baignée de tous les côtés par la mer, traversée par de riches cours d'eau, possédant des mines abondantes, des champs fertiles sur lesquels peuvent

3. Rescrit impérial.

4. La Turquie (d'Europe et d'Asie) a une étendue de 2.775.000 kilomètres, avec une population de 25 millions. En Europe elle possède les provinces : Albanie, Macédoine, Épire et Thessalie (en partie Thrace, le vilayet d'Andrinople), en Asie : Anatolie, Arménie turque, Arabie, Syrie, Kurdistan, Mésopotamie ; en Afrique : Tripoli. Nous ne comptons pas les provinces qui nominalement sont comptées comme turques : la Roumélie orientale réunie à la Bulgarie depuis 1885, et l'Égypte tombée sous le protectorat effectif de l'Angleterre.

être cultivées les plantes de tous les climats, présente les conditions les plus propices pour le développement d'une industrie puissante. Il n'y manquera qu'un régime libéral et honnête.

Ce dernier sera-t-il enfin inauguré après le triomphe du parti jeune-turc ? Pour répondre à cette question nous devons d'abord examiner les origines du mouvement libéral turc et les circonstances politiques au milieu desquelles il est forcé actuellement d'évoluer.

Ce n'est pas la première fois que la Turquie essaye d'assimiler les formes politiques de l'Occident : la Constitution actuelle fut déjà octroyée en 1876. Mais, en réalité, le mouvement réformiste date, en Turquie, de temps bien antérieurs à l'époque de Sélim qui le premier, au prix de sa vie, tenta de licencier la milice des janissaires. Depuis cette époque plus d'un réformateur s'est efforcé d'implanter les institutions occidentales sur les rives du Bosphore. Certains hommes d'État ont même dénoncé ce zèle réformateur comme une des causes de la décadence turque. Ainsi Metternich⁵, entre autres, disait ce mot souvent cité par les Vieux-Turcs « *Les Turcs doivent rester Turcs* ».

Ces réformes n'ont jamais été sérieusement appliquées, mais c'est néanmoins à elles qu'on doit le relèvement des populations chrétiennes en Turquie. Les principales réformes sont celles introduites par le sultan Abdul Hamid et connues sous le nom *Tanzimat*. Les premières furent inaugurées avec l'avènement de ce sultan au trône, c'est-à-dire en 1839, les autres après la guerre de Crimée.⁶ Elles sont contenues dans deux actes le *Hatti Cherif de Gulhané*⁷ et le *Hatti Houmayoum*.

Le but de toutes ces réformes était de mettre la Turquie, sous le rapport du droit civil et public, au rang des États modernes. Avant le *Tanzimat* il n'existait en Turquie aucune séparation des pouvoirs et par conséquent aucune garantie pour la vie, les biens et l'honneur des citoyens. Les autorités administratives appliquaient la peine de mort et la confiscation des biens à qui bon leur semblaient. De cet état de choses souffraient aussi bien les Turcs que les chrétiens, avec la différence que ces derniers étaient limités dans l'exercice de leur culte, sans préjudice des vexations de toute nature qu'ils devaient subir comme race conquise.

La réforme de 1856 décrétait l'égalité civile de tous les sujets ottomans sans distinction ; celle de 1839 établissait déjà un système régulier pour la perception de l'impôt et mettait une limite au service militaire, obligatoire du reste, seulement pour les musulmans. Mais toutes ces réformes ne touchaient en rien au pouvoir absolu du sultan et tenaient la population exclue de toute vie publique. Les chrétiens, exclus de l'armée, étaient en outre de fait exclus de toutes les fonctions civiles quoique la réforme de 1856 leur eut reconnu les droits d'égalité.

Ce n'est qu'en 1876 que nous assistons à la première grande réforme politique en Turquie : la proclamation d'une Constitution parlementaire ou *Gânouni-Essasi*. Un diplomate français, le comte Charles de Moüy, décrivait, dans la *Revue des Deux-Mondes* de février 1900, un des épisodes caractéristiques de cette proclamation.

On sait qu'à la même époque siégeait à Constantinople la Conférence internationale convoquée pour donner une organisation autonome aux provinces de la Turquie d'Europe (Bulgarie, Macédoine et Bosnie). À la séance du 23 décembre 1876, quand les délégués des puissances allaient commencer leurs discussions, des coups de canon se firent entendre. C'est alors que le président de la Conférence, le délégué turc Salvat pacha se leva et prononça solennellement les paroles suivantes :

5. Metternich (Prince de) (1743-1859) Diplomate et homme d'État autrichien. Ministre des Affaires étrangères de 1809 à 1848, il fut le véritable souverain de l'Autriche et l'âme de la contre-révolution européenne à travers la « Sainte-Alliance » entre l'Autriche, la Russie et la Prusse.

6. Guerre de Crimée de 1853-1856 : Conflit pour la domination du Proche-Orient ayant opposé la Russie à une coalition formée par la Grande-Bretagne, la France, la Turquie et la Sardaigne.

7. Le *Hatti Sharif de Gülhane* (« Noble rescrit de la Maison des roses ») est la première réforme transformant le vieil empire ottoman, il fut promulgué le 3 novembre 1839 par le Sultan Abdülmejid Ier.

« Ces salves annoncent la promulgation de la Constitution que le sultan octroie à son empire. Cet acte change une forme de gouvernement qui a duré six cents ans et inaugure une ère nouvelle pour la prospérité des peuples ottomans. »

Pendant quelques instants, ajoute M. de Mouÿ, les plénipotentiaires non pas surpris, car ils s'attendaient à un incident, mais très mécontents de cette manifestation théâtrale évidemment destinée à les éblouir et à disloquer leur plan de campagne, gardèrent un profond silence. Puis, sans aucun compliment, et comme si rien ne s'était passé, ils passèrent à l'ordre du jour.

Les événements ultérieurs justifiaient cette méfiance.

Abdul Hamid qui, avant de monter sur le trône, manifestait un constitutionnalisme plus grand que celui de Midhad pacha⁸, venu pour traiter avec lui, s'empressa de saisir la première occasion favorable pour suspendre la Constitution. Assistons-nous actuellement à une répétition de l'ancienne comédie ? Incontestablement le sultan n'hésiterait pas à suspendre une seconde fois la Constitution et à envoyer ses défenseurs en prison, si ces derniers faisaient preuve de défaillance.

Abdul Hamid est en effet un des monarques les plus despotiques que l'histoire connaisse. Voici ce qu'écrivait l'ambassadeur français de Constantinople dans un document officiel du 15 octobre 1881 publié dans le *Livre Jaune* :

« La Porte⁹ n'existe plus c'est même là le trait essentiel, le caractère principal du régime sous lequel vit en ce moment l'empire ottoman. Avant Abdul Hamid, le pouvoir du sultan était absolu, mais il s'exerçait au moyen des ministres qui avaient un rôle actif dans le gouvernement, dans l'administration, dans la conduite des affaires extérieures, etc., etc. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui. Les ministres ne sont que de simples commis chargés d'exécuter sans les discuter les ordres du souverain. »

Après vingt-sept ans d'exercice d'un tel pouvoir illimité, Abdul Hamid ne peut qu'encre plus difficilement supporter une volonté au-dessus de la sienne. Il reste donc le principal adversaire du nouveau régime et ses assurances actuelles n'ont pas plus de valeur que celles de 1876. On sait que le grand ouvrier de la Constitution de 1876 fut Midhad pacha, qu'il fut renversé du pouvoir en février 1877, exilé en Asie Mineure et plus tard emprisonné sous l'accusation d'avoir détrôné le sultan Abdul Azis. Midhad pacha est mort en prison, empoisonné très probablement.

Toutefois le premier échec du parti jeune-turc ne fut pas seulement déterminé par la faiblesse numérique de ce parti, mais surtout par une conception politique fautive. La place que Midhad pacha et ses amis faisaient dans leur système gouvernemental aux chrétiens était absolument insuffisante pour attacher ces derniers à l'empire ottoman. Les Jeunes-Turcs de cette époque se laissaient trop influencer par l'antagonisme des races qui existe entre musulmans et chrétiens.

Aujourd'hui, c'est encore cet antagonisme qui constitue le principal écueil de la révolution turque, d'autant qu'il est réel et d'un caractère non seulement religieux, mais social et économique. Dans les villes, la bourgeoisie est surtout catholique, les Turcs sont des fonctionnaires et des militaires. Ajoutez à cela l'organisation particulière de la famille turque, basée sur l'esclavage absolu de la femme, et on comprendra l'âpreté des luttes entre musulmans et chrétiens, le mépris et la haine qu'ils nourrissent les uns pour les autres. Des siècles de domination incontestée ont fortifié chez les Turcs le sentiment de leur supériorité sur les chrétiens, les *ghiaours*, une race d'êtres inférieurs et esclaves. C'est là la psychologie des classes dominantes turques et que le clergé répand dans les classes inférieures

8. Ahmet Séfik Mithad Pacha, avant de devenir célèbre comme protagoniste de l'expérience constitutionnelle de 1876, avait été un administrateur provincial progressiste et efficace dans le vilayet danubien (incluant la Bulgarie moderne) dans les années 1860.

9. Il s'agit de la « Sublime Porte », nom donné à la porte d'honneur monumentale du grand vizir à Constantinople et, par extension, nom donné au gouvernement du sultan de l'Empire ottoman.

maintenues dans l'ignorance la plus crasse. Le fait que les musulmans seuls ont été obligés de faire le service militaire a encore fortifié leur préjugé de race.

L'existence de cet antagonisme est confirmée en quelque sorte par une loi sociologique : la différence de natalité entre turcs et chrétiens. Tandis que les naissances parmi les chrétiens atteignent 41,7 pour mille et par an (chiffre de la statistique officielle pour la Bulgarie), celles des Turcs ne sont que de 23,5. C'est le résultat d'une évolution sociale différente qu'ont suivie les conquérants et les conquis.

La constatation de ce fait nous prouve que le but de la révolution turque doit être supérieur à celui d'implanter en Turquie une organisation politique quelconque. C'est celui de relever tout un peuple au niveau de la civilisation et de la culture moderne. Actuellement, c'est une vérité qu'il serait puéril de cacher, à savoir que l'élément chrétien de la Turquie est beaucoup plus apte pour une vie politique moderne que l'élément turc, et que c'est, par conséquent, dans une alliance franche avec le premier que le parti réformateur peut trouver les forces nécessaires à la réalisation de son programme.

L'incompatibilité relative entre la culture et surtout la famille musulmane et le régime de la liberté et de l'égalité politiques et civiles, n'est pas généralement reconnue. Beaucoup de Turcs la contestent et les événements même semblent leur donner raison. En effet, l'empressement que met toute la Turquie, y compris ses astrologues et son *Cheik-ul-islam*, à se déclarer « sans réserve » pour le régime constitutionnel, serait de nature à contredire notre affirmation si ce fait n'avait pas eu une autre explication. Il suffit de dire que le foyer de la propagande jeune-turque était la Macédoine et que l'explosion du mouvement coïncide avec la publication du projet anglo-russe des réformes, pour comprendre l'origine plutôt nationaliste que libérale du mouvement actuel. Tous se sont jetés sur la Constitution comme sur un moyen de sauver la Turquie d'une nouvelle amputation. Cela ne signifie pas que tous se rendent compte des concessions qu'il faut faire pour se réconcilier avec les chrétiens et pour donner aussi aux masses populaires turques confiance dans le nouveau régime. Du reste, dans le parti jeune-turc, une diversité de vue sous ce rapport existait déjà avant la révolution.

Les cercles groupés autour du *Mechveret*¹⁰ manifestent des tendances très nationalistes. L'idéal politique de ce groupe, c'est un pouvoir central puissant aidé d'un Parlement tel que le prévoit la Constitution de 1876. L'autre fraction, groupée autour du neveu du sultan, Sebah-Edin, et qui, il y a quelques mois concluait une alliance offensive avec les révolutionnaires arméniens, au contraire, cherche dans une fédération des peuples habitant la Turquie le salut de l'empire. Il est incontestable que le programme démocratique de ce dernier groupe est le seul qui peut garantir une pratique large et sincère de la liberté.

Il va, du reste, à l'encontre, non seulement du programme des révolutionnaires arméniens, mais encore de celui de la plupart des révolutionnaires macédoniens. Les déclarations faites par ceux-ci, leurs démonstrations significatives à Salonique et à Monastir, n'auraient pas suffi à nous assurer de la sincérité de leurs intentions s'il n'existait pas une autre preuve, à savoir les luttes, souvent sanglantes, que les Macédoniens fédéralistes et les Macédoniens partisans de l'union avec la Bulgarie se sont livrées entre eux. L'assassinat de Sarofos, l'ancien président du comité macédonien de Sofia, n'était qu'une épisode de cette lutte fratricide. Après les derniers événements en Turquie, les organisations macédoniennes qui ont des attaches avec le Comité de Sofia, et par conséquent avec les cercles officieux bulgares, ont déclaré, par la bouche de leur président actuel, Pintcheff, ne vouloir en rien entraver l'œuvre des réformes des jeunes-turcs. L'établissement d'un régime de liberté en Turquie est d'une telle nécessité vitale pour tous les peuples qui l'habitent que personne n'ose prendre sur lui la responsabilité de le combattre ouvertement. Pourtant les gouvernements des pays balkaniques, de même que la diplomatie de la Russie, de l'Allemagne et de l'Autriche, tout en faisant des déclarations

10. Le « Mechveret » était un courant d'opinion se voulant progressiste autour d'un journal fondé en 1895 à Paris et publié bimensuellement en langue française et turque. Ses animateurs défendaient l'idée selon laquelle la réforme de l'empire devrait commencer par ses élites et non pas par sa base.

favorables aux changements actuels, verraient avec grande satisfaction l'échec du mouvement réformiste. Son succès élèverait des barrières à leur politique d'expansion territoriale ou économique.

Il faut souhaiter que toutes les intrigues du dehors et toutes les résistances du dedans soient vaincues par la coalition de plus en plus étroite des Jeunes-Turcs avec les éléments démocrates-chrétiens. Les premiers doivent comprendre que sans le secours des seconds, et, par conséquent, sans un régime d'égalité absolue entre Turcs et chrétiens, l'œuvre de la rénovation de la Turquie est impossible. Les chrétiens, de leur côté, doivent se convaincre qu'il est de leur intérêt le plus immédiat d'aider les Turcs avec franchise et sans aucune idée de séparatisme, à créer des conditions de vie moderne ; autrement, ce sera de nouveau le rétablissement du régime des massacres, de la misère et de la tyrannie pour les populations qui peuplent actuellement l'empire turc.

Christian Racovski
Membre du Bureau socialiste international.